



## Compte rendu du 5<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1100819 « Bois de Vaires-sur-Marne »

- 22 octobre 2019, Mairie de Vaires-sur-Marne -

### Étaient présents ou représentés,

|  |
|--|
| Monsieur Franz Barth, chargé de mission réserves naturelles régionales et biodiversité, Région Ile-de-France |
| Monsieur Guy Bertin, Club de randonnées de Vaires-sur-Marne  |
| Monsieur Paul Billon, Codérando 77   |
| Madame Colette Boissot, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne            |
| Monsieur Jean-Claude Bourre, Maire adjoint de Vaires-sur-Marne   |
| Monsieur Michel Charian, Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-et-Marne                         |
| Monsieur Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Bois de Vaires               |
| Monsieur Romain Clément-Pallec, Chargé d'études Natura 2000, DRIEE Île-de-France                             |
| Madame Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, AEV   |
| Monsieur Jacques Dumand, Président de la Luciole vairoise et administrateur chez FNE 77                      |
| Monsieur Thomas Francoual, Responsable de la Direction Expertise Technique, AEV                              |
| Monsieur Claude Gautrat, FNE 77  |
| Monsieur Jean-Louis Guillaume, Adjoint du service cadre de vie urbanisme, Mairie de Vaires-sur-Marne         |
| Madame Elodie Hibon, Responsable des espaces verts, Mairie de Vaires-sur-Marne                               |
| Monsieur Jérémy Le Ray, Chargé de mission FEADER, Région Ile-de-France                                       |
| Madame Mireille Lopez, Administratrice chez FNE 77   |
| Monsieur Frédéric Malher, Délégué régional LPO Ile-de-France   |
| Monsieur Lionel Mortier, Directeur adjoint des services techniques, Mairie de Vaires-sur-Marne               |
| Madame Dorine Nouallet, adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, DDT 77            |
| Monsieur Frédéric Paris, Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne                                 |
| Monsieur Jean Vallée, chargé de mission territorial Seine-et-Marne, AEV                                      |



## Ordre du jour :

- Mot du Président,
  - Rappel sur la démarche Natura 2000,
  - Inventaires et suivis naturalistes,
  - Contrats Natura 2000 en cours et en projet,
  - Charte Natura 2000,
  - Communication et site Internet,
  - Procédure d'évaluation des incidences Natura 2000.
- 

Le Président du Comité de pilotage, Monsieur Benoît Chevron, ouvre la séance en remerciant la Mairie de Vaires-sur-Marne d'accueillir cette instance puis, excuse l'absence de Madame Recio, Maire de Vaires-sur-Marne, qui n'a pu être présente.

Un tour de table permet ensuite à chacun de se présenter.

Monsieur Chevron passe ensuite la parole à Sophie Coste-Durieux, chargée de mission pour l'animation du site Natura 2000 à l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, pour la présentation. Le support de présentation est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-de-vaires/documents-a-telecharger>. et sur <http://www.driei.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bois-de-vaires-sur-marne-a3864.html> La chargée de mission déroule l'ordre du jour et les différents points de la présentation.

## Échanges

### Inventaires et suivis naturalistes

- Grand Capricorne :

Vincent Vignon, CSRPN Ile-de-France, rappelle que le Grand Capricorne, une des espèces listée dans le Document d'objectifs, a été observé dans un jardin, par un riverain.

C'est une espèce qui est facilement recensée à Fontainebleau, le bois de Boulogne, le bois de Vincennes et le bois de Sevran. Il est difficile à localiser ailleurs.

- Triton crêté :

Vincent Vignon informe que le triton crêté est peut être présent dans le bois de Vaires à la suite des travaux de création de mares sous forme d'habitat terrestre. L'espèce s'installe dans un rayon d'un kilomètre autour des mares (du côté de Brou).

- Mégaphorbiaie eutrophe :

Il est rappelé la problématique d'invasion de la mégaphorbiaie par l'aster à feuilles de saule (*Symphotrichum x salignum*), considérée comme espèce exotique envahissante. Mais de nouveaux résultats plutôt concluants ont été observés cette année (cf. partie « Contrats Natura 2000 » du compte rendu).



- Étude récente sur le bois de Brou menée en 2019 :

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire ont été recensés, ainsi que le triton crêté qui est toujours présent avec des populations significatives.

L'animatrice Natura 2000 rappelle l'intérêt écologique du bois de Brou et soulève la question de l'extension du site qui serait justifiée. À l'origine du dossier, le bois de Brou n'avait pas été inclus dans le périmètre Natura 2000 car le propriétaire privé, à l'époque, n'avait pas donné son accord. Mais aujourd'hui, la Région est propriétaire de ce bois.

- Études menées par l'association la Luciole Vairoise :

L'association la Luciole Vairoise agit pour sensibiliser, apporter des connaissances auprès du public, protéger et défendre l'environnement local, intervenir pour sauvegarder et protéger (migrations des batraciens, débroussaillages...), réaliser des études (inventaires faune/flore, impacts relatifs à des projets d'aménagement...). Son action connaît un fort développement auprès des scolaires avec lesquels elle élabore avec les enseignants des programmes étudiés, pédagogiques, dont l'impact est parfaitement visible auprès des élèves.

L'association gère, entre autres, trois hectares appartenant à la SNCF sur Pomponne. Elle organise des animations nature sur tous les espaces naturels possibles en Île-de-France et en France.

Jacques Dumand, Président de l'association la Luciole Vairoise, fait l'état des lieux des espèces présentes sur le site Natura 2000 avec notamment : la coronelle (provenance du site SNCF) sur le bois du marais. Il informe également de la présence d'espèce d'oiseaux telles que les rousserolles, bouvreuils. Il note enfin la présence d'une dizaine d'espèces d'orchidées.

- Problématique de la chenille processionnaire et des pies / perruches

Jean-Paul Bourre, Maire adjoint de la commune de Vaires-sur-Marne, évoque la problématique concernant la chenille processionnaire mais ce sujet ne peut être résolu dans le cadre de Natura 2000. Les dégâts sont causés en dehors du site.

Lionel Mortier, Directeur adjoint des services techniques de la mairie de Vaires-sur-Marne, cite la problématique des pies et perruches également en dehors du site Natura 2000. Ce sujet ne peut être également résolu dans le cadre de Natura 2000.

#### Contrats Natura 2000 en cours et en projet

L'animatrice Natura 2000 établit un état des lieux des différents contrats en cours et en projet :

- Réouverture de mares en 2017 sur la propriété régionale du Bois-de-Vaires :

L'objectif de ce contrat était de restaurer un réseau de trois mares intra-forestières sur une surface totale de 250 m<sup>2</sup>.

En 2017, ces mares étaient refermées et envasées et n'étaient plus favorables au support du cycle de vie du Triton crêté. Cette espèce n'a pas été observée depuis plus de 10 ans sur le site alors qu'elle est bien représentée au nord sur le bois de Brou. Il s'agissait donc d'étendre le réseau de mare du bois régional de Vaires et de créer une liaison avec celui du bois de Brou pour favoriser le retour du Triton crêté sur le bois de Vaires-sur-Marne.

- Fauche de la mégaphorbiaie depuis 2016 sur la propriété régionale du Bois-de-Vaires :



Dans le secteur aval du bassin versant du ruisseau du Gué de l'Aulnay (ru de Venante dans la littérature), à proximité de sa confluence avec la Marne, se trouve une importante zone humide et un habitat d'intérêt communautaire notamment à l'origine de sa désignation en tant que Zone Spéciale de Conservation (au titre de la Directive Européenne Habitats) : la mégaphorbiaie eutrophe du Bois du Marais. Il s'agit dès lors d'entretenir cet espace afin de le maintenir ouvert. Il convient également de limiter la prolifération de l'Aster à feuilles de saule, à l'origine de l'étouffement partiel du milieu. L'objectif des travaux est de maintenir le bon état écologique de la mégaphorbiaie eutrophe. Cela passe par le fauchage régulier de cet espace (deux fauches annuelles) pour maintenir la biodiversité du milieu et enrayer la progression de l'Aster. Le débroussaillage de végétation est réalisé avec exportation.

L'animatrice Natura 2000 précise que les résultats de cette année 2019 incitent à l'optimisme. La méthodologie a été revue concernant la zone d'intervention car il était préférable de ne pas toucher à la roselière qui est bien répartie. L'aster à feuilles de saule semblerait s'essouffler. Cela reste à confirmer sur les prochaines années.

- Projet de mise en place d'îlots de sénescence sur le bois de Vaires-sur-Marne communal :  
Il n'existe pas de volonté d'exploitation forestière sur le bois communal du Bois-de-Vaires. Dans ce cadre, la mairie de Vaires-sur-Marne souhaiterait mettre en place des îlots de sénescence. Ils seraient situés sur les secteurs hors fréquentation du public.  
Toutefois, le bois communal n'est actuellement pas soumis au régime forestier. Dans ce cadre, Dorine Nouallet de la Direction Départementale des territoires (DDT) de Seine-et-Marne apportera une réponse sur la nécessité d'avoir un plan de gestion durable. Jérémy Le Ray, du Conseil Régional d'Ile-de-France, précise que la présence d'un document de gestion approuvé est une condition d'éligibilité pour obtenir une subvention FEADER (et sa contrepartie publique apportée par la Région).

La commune de Vaires-sur-Marne évoque ensuite la problématique des sangliers proches des habitations. Monsieur Chevron indique qu'il est possible d'organiser des chasses spécifiques. Il faut alors se rapprocher de la Direction Départementale des territoires de Seine-et-Marne.  
Jacques Dumand rappelle que l'action des sangliers peut être bénéfique mais qu'une régulation est nécessaire.

- Deux projets de contrats Natura 2000 sur la propriété régionale du Bois-de-Vaires
  - Restauration du Ru du Gué de l'Aulnay (ru de Venante dans la littérature)

Ces travaux visent à limiter l'embroussaillage de la mégaphorbiaie eutrophe en affinant le traitement de l'Aster à feuilles de saule (qui ne peut être mécanisé sur les berges), espèce exotique envahissante et, permettrait d'avoir une continuité écologique jusqu'au bois de Brou. L'animatrice Natura 2000 rappelle qu'il y a une vraie logique écologique avec la présence du triton crêté et d'habitats d'intérêt communautaire côté propriété régionale du Bois de Brou.

- Restauration d'une aulnaie à hautes herbes

L'animatrice Natura 2000 doit faire le point en novembre avec le technicien AEV, Pierre Lecareux qui n'a pu être présent au COPIL.

Vincent Vignon interroge sur la fréquence des interventions pour l'arrachage des saules. Il demande si le pâturage a été envisagé. Monsieur Chevron indique que c'est une piste à explorer mais il existe une réelle difficulté pour trouver un intervenant.



- Fin de la programmation FEADER 2014-2020 :

Jérémy Le Ray informe que la programmation actuelle se terminera le 31 décembre 2020. Les paiements pourront avoir lieu jusqu'au 31 décembre 2023. Cependant, et dans la mesure où l'approbation des règlements européens régissant la future PAC n'ont pas encore été approuvés par le Conseil et votés par le Parlement, il a été proposé par la Commission européenne que soit mise en place une année de transition en 2021 (prolongation d'une année des règles 2014-2020). En Île-de-France, les lignes budgétaires FEADER consacrées à Natura 2000 ont été revues conjointement par la Région et les services de l'État (DRIEE Île-de-France) et devront permettre de répondre aux besoins jusqu'à la fin de la programmation.

#### Charte N2000 :

L'animatrice Natura 2000 rappelle que la Charte a été signée par la commune de Vaires-sur-Marne avec un engagement sur 54 ha en 2018.

Il est rappelé que cette charte pourrait être signée côté propriété régionale.

#### Communication :

Romain Clément-Palleg informe que la Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) met à jour et harmonise actuellement des fiches synthétiques de présentation des sites Natura 2000 en Île-de-France. Une page internet spécifique à ce site Natura 2000 est disponible sur le site de la DRIEE Île-de-France <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bois-de-vaire-sur-marne-a3864.html>

Jacques Dumand donne un retour positif de la fête de la nature 2019 avec un bon nombre de participants. L'animatrice Natura 2000 ajoute que c'est une bonne occasion de se présenter et de rencontrer le public ainsi que les acteurs.

Jacques Dumand informe que plusieurs interventions ont été réalisées par l'association la Luciole Vairoise auprès des élèves de classes de primaire et de maternelle. Ces interventions permettent de délivrer des messages sur l'utilité de certaines espèces telles que les chauves-souris par exemple.

#### Évaluation des incidences :

Dorine Nouallet de la DDT de Seine-et-Marne présente les principes. Des listes nationale et locale existent concernant les activités qui sont soumises à évaluation d'incidences Natura 2000. L'animatrice Natura 2000 a pour rôle d'accompagner les pétitionnaires. Les formulaires sont disponibles sur les sites internet dédiés.

France Nature Environnement se demande si les ICPE sont soumis aux études d'incidences et la DDT de Seine-et-Marne précise qu'elles relèvent de la liste nationale.

L'animatrice Natura 2000 finit le déroulé de la présentation par le programme prévisionnel 2019-2020 avec :

- Le suivi des travaux sur la mégaphorbiaie
- La réflexion des contrats Natura 2000 sur le Bois communal et régional
- La signature de la Charte Natura 2000 côté Région
- Mise à jour plaquette de communication Natura 2000



## Questions

Un élu de Vaires-sur-Marne demande si une étude sur les arbres est prévue. Romain Clément-Pallec de la DRIEE précise que Natura 2000 ne peut financer des études que si elles sont liées aux espèces et habitats d'intérêt communautaire. Dorine Nouallet de la DDT de Seine-et-Marne et Jacques Dumand de la Luciole vairoise précisent qu'il existe un intérêt écologique du bois mort. La sécurisation est possible par la commune sur la partie communale.



## Annexe 1 : liste complète des invités au Comité de pilotage

### Étaient présents ou représentés,

|  |
|--|
| Monsieur Franz Barth, chargé de mission réserves naturelles régionales et biodiversité, Région Ile-de-France |
| Monsieur Guy Bertin, Club de randonnées de Vaires-sur-Marne  |
| Monsieur Paul Billon, Codérando 77   |
| Madame Colette Boissot, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne            |
| Monsieur Jean-Claude Bourre, Maire adjoint de Vaires-sur-Marne   |
| Monsieur Michel Charian, Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-et-Marne                         |
| Monsieur Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Bois de Vaires               |
| Monsieur Romain Clément-Pallec, Chargé d'études Natura 2000, DRIEE Île-de-France                             |
| Madame Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, AEV   |
| Monsieur Jacques Dumand, Président de la Luciole vairoise et administrateur chez FNE 77                      |
| Monsieur Thomas Francoual, Responsable de la Direction Expertise Technique, AEV                              |
| Monsieur Claude Gautrat, FNE 77  |
| Monsieur Jean-Louis Guillaume, Adjoint du service cadre de vie urbanisme, Mairie de Vaires-sur-Marne         |
| Madame Elodie Hibon, Responsable des espaces verts, Mairie de Vaires-sur-Marne                               |
| Monsieur Jérémy Le Ray, Chargé de mission FEADER, Région Ile-de-France                                       |
| Madame Mireille Lopez, Administratrice chez FNE 77   |
| Monsieur Frédéric Malher, Délégué régional LPO Ile-de-France   |
| Monsieur Lionel Mortier, Directeur adjoint des services techniques, Mairie de Vaires-sur-Marne               |
| Madame Dorine Nouallet, adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, DDT 77            |
| Monsieur Frédéric Paris, Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne                                 |
| Monsieur Jean Vallée, chargé de mission territorial Seine-et-Marne, AEV                                      |

### Étaient excusés,

|   |
|---|
| Madame Béatrice Abbovillier, Préfète de Seine-et-Marne  |
| Monsieur Jean-Marc Fau, Chef du Service interdépartemental 77/91 de l'Agence Française pour la Biodiversité                                 |
| Monsieur Pierre-Edouard Guillain, Directeur de l'agence Ile-de-France Est de l'Office national des forêts                                   |
| Madame Corinne Revel, Cheffe de Service Brigade mobile d'intervention Ile de France Est Office National de la Chasse et de la Faune sauvage |
| Madame Marine Lauer, Responsable Environnement, Centre Régional de la Propriété Forestière  |
| Madame Patricia Blanc, Directrice Agence de l'Eau Seine Normandie   |
| Monsieur Patrick Septiers, Président du Conseil départemental de Seine et Marne   |
| Jean-Claude Louchet, Directeur de la Direction Générale des Services départementaux - Seine-et-Marne  |
| Monsieur Kevin Galvan, Directeur des Services Techniques, Mairie de Vaires-sur-Marne  |
| Monsieur Roland Harle, Maire de Pomponne  |
| Monsieur Jean-Paul Michel, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire  |
| Monsieur Patrick Jeantet, Président SNCF Réseau   |
| Monsieur Christophe Hillairet, Président de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France  |
| Monsieur Jean Dey, Président de la Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique                          |
| Madame Laurence Audibert, Présidente de l'Association de défense et de sauvegarde de l'environnement de la Pomponnette                      |
| Monsieur Bruno Millienne, Président de l'Agence régionale de la biodiversité  |
| Monsieur Laurent Péru, Président de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement  |
| Monsieur Frédéric Hendoux, Directeur du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien   |



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie



|   |
|---|
| Monsieur Francis Huet, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif |
| Monsieur Pierre Lecareux, technicien, AEV                                     |